

LA PORTEUSE DE PAIN

—o—
DEUXIÈME PARTIE.—(Suite.)

—o—
LXV

Jeanne put respirer enfin ! Alors elle songea au passé qui avait conduit Lucie jusqu'aux portes du tombeau. Elle pensa à ces gens qui avait insulté, diffamé, meurtri la pauvre enfant. Elle se souvint qu'elle était allée faire une démarche près d'un avocat, près de Georges Darier auquel elle avait à remettre des papiers trouvés dans une enveloppe qui portait son nom, Jeanne avait oublié tout cela pendant les jours où la vie de sa fille se trouvait en danger.

Maintenant que, grâce à Dieu, le péril était passé, il fallait chercher à punir ceux qui, en révélant la condamnation jadis prononcée contre la mère, avaient fait tant de mal à la fille innocente et, après avoir brisé le cœur, la réduisait à la misère. Nous avons entendu la servante de Georges Darier répondre à la porteuse de pain que l'avocat ne serait de retour que dans cinq ou six jours. Jeanne Fortier s'était dit, après avoir compté les jours écoulés :

—Lundi j'irai chez monsieur Darier. Je ferai tout pour venger ma fille.

Le lundi suivant, après avoir porté son pain, Jeanne rendit vivement ses comptes à monsieur Lebret, retourna chez elle, embrassa Lucie, se munit des papiers trouvés par elle sur le quai, près de l'Institut, et prit le chemin de la rue Bonaparte. Il était un peu plus de dix heures quand elle sonna à la porte de l'appartement de Georges. Madeleine vint lui ouvrir.

—Monsieur Darier est-il de retour ? demanda la porteuse de pain.

—Oui, madame.

—C'est moi qui suis venue le voir il y a six jours.

—Entrez, madame. Monsieur est dans son cabinet. Je vais le prévenir.

Madeline gratta doucement à la porte du cabinet de son maître, entra et referma derrière elle.

—Qu'y a-t-il, ma bonne Madeleine ? lui demanda le jeune homme en levant la tête.

—Monsieur, c'est une brave femme qui est venue pendant votre absence et qui revient. Elle voudrait vous consulter pour affaires. Elle ne paraît pas bien riche.

—Raison de plus pour ne point la faire attendre. Je vais la recevoir tout de suite.

La vieille servante sortit du cabinet.

—Venez, madame, dit-elle à Jeanne. Monsieur Darier vous attend.

L'émotion de Jeanne redoubla. Pourquoi ? Il lui était impossible de s'en rendre compte. Elle ne pouvait que constater son trouble intérieur sans le pouvoir attribuer à une cause quelconque. Elle entra dans le cabinet et se trouva en face de Georges Darier, son fils ! Celui-ci s'était levé. Il jeta un regard sur la visiteuse. En recevant ce regard, en voyant le visage du jeune avocat, Jeanne Fortier sentit comme un étrange frisson effleurer sa chair, en même temps que des larmes obscurcissaient ses yeux. Georges vit son embarras, qu'il attribua tout naturellement à la timidité, et voulut venir en aide à sa visiteuse dont les vêtements annonçaient une condition très humble.

—Vous désirez me parler, madame ? lui dit-il d'un ton le plus bienveillant et de la voix la plus douce.

La porteuse de pain éprouva comme une défaillance en entendant cette voix. Il lui fallut s'appuyer sur le dossier d'une chaise qui se trouvait à portée de sa main. C'est à peine si elle eut la force d'articuler ces mots :

—Oui, monsieur, oui, je désire vous parler.

—Veuillez vous asseoir, reprit Georges en désignant un siège près de son bureau, et dites-moi ce qui vous amène.

Jeanne fit un pas en avant et balbutia :

—Il y a quelques jours, monsieur, vous avez perdu des papiers.

—En effet, madame, répliqua vivement le jeune homme. Des papiers d'une haute importance. Les auriez-vous trouvés, par hasard ?

—Je les ai trouvés, oui, monsieur.

—Où donc ?

—Sur le trottoir, en face de l'Institut. Votre nom était sur l'enveloppe. Je me suis présentée ici le jour même, pour vous les remettre. Mais vous veniez de partir en voyage.

—Quelques heures auparavant, j'avais quitté Paris pour aller à Tours. Et la perte de ces papiers m'a fait, bien malgré moi, réculer la plaidoirie d'un procès d'où dépendent des intérêts considérables.

Jeanne tira de sa poche de son tablier l'enveloppe renfermant les papiers en question, et la tendit à Georges.

—Voici ce que vous aviez perdu, monsieur, fit-elle. Assurez-vous que rien n'y manque.

Le jeune avocat s'empressa de vérifier les pièces. Aucune ne faisait défaut.

—Tout y est bien, madame, dit-il, et vous me rendez un service immense en me rapportant ce dossier. Vous me permettez, n'est-ce pas, de vous remettre une récompense, celle que je fais offrir par voie d'affichage.

—Non, non, monsieur, s'empressa de répondre Jeanne. Je n'accepterai rien. Ces papiers sont à vous. Je les ai trouvés. Je vous les rends. C'est mon devoir, il n'y a pas lieu de me donner pour cela une récompense.

Georges écoutait parler la porteuse de pain, et la voix de cette femme produisait sur lui un effet singulier ; elle éveillait dans sa mémoire un souvenir indistinct ; il lui semblait l'avoir entendue déjà à une époque très reculée.

—Je n'ose insister, madame, dit-il, je craindrais de blesser

une délicatesse, exagérée peut-être, mais devant laquelle je m'incline avec respect. Je m'empresse d'ajouter que si jamais je puis vous être utile, de quelque façon que ce soit, je serai très heureux de vous payer ma dette. Mettez-moi à contribution, je vous en prie. C'est toujours moi qui resterai votre obligé.

—Ces bonnes paroles m'enhardissent, monsieur, répliqua Jeanne qui en effet se trouvait plus à l'aise en face du jeune homme. Je vais donc prendre la liberté de vous demander un conseil.

—Je tâcherai d'être digne de votre confiance. De quel conseil avez-vous besoin ?

—Il ne s'agit point de moi, monsieur, mais d'une pauvre enfant orpheline et bien malheureuse.

—Je suis prêt à l'aider de toutes mes forces, répondit Georges, remué de plus en plus par la voix de sa visiteuse. Comment puis-je lui être utile ?

Jeanne touchait au moment attendu par elle avec tant d'impatience depuis six jours. L'émotion la paralysa ; elle sentit ses idées devenir confuses.

—Mon Dieu, bégaya-t-elle, en venant ici j'avais préparé ce que j'avais à vous dire, et voilà que je ne sais plus, tout s'embrouille dans mon cerveau.

—Remettez-vous, madame, calmez-vous, rassemblez vos souvenirs et vous vous expliquerez ensuite facilement.

Jeanne se recueillit pendant quelques secondes, puis brusquement elle demanda :

—Peut-on, monsieur, sans violer la loi, reprocher à un enfant le crime de sa mère ? A-t-on le droit de lui briser le cœur d'empoisonner sa vie, de lui faire perdre son unique moyen d'existence, le travail, en révélant à tous le passé de sa mère ? A-t-on le droit de faire cela, monsieur, sans mériter un châtiement ?

Georges regarda son interlocutrice avec autant de curiosité que d'étonnement, puis il répondit :

—C'est à coup sûr un crime odieux que de tuer moralement une personne innocente en dévoilant ses secrets de famille, mais ceux qui commettent ce crime, lâche en tout, ne tombent point sous le coup de la loi. On ne peut même, s'ils ne méritent point, leur reprocher une diffamation.

—Ainsi, reprit Jeanne avec fièvre, une enfant vient au monde. Elle a quelques mois à peine, quand on lui enlève sa mère, condamnée à la réclusion pour un crime épouvantable. La petite fille, dont on ne paye plus les mois de nourrice, est mise aux Enfants-Trouvés. Elle grandit sans qu'on lui révèle le terrible secret. Elle ignore qu'une honte imméritée pèse sur elle. Une fois élevée, on la jette dans le monde, où elle travaillait honnêtement pour vivre, restant pure comme les anges et digne de tous les respects. Sur sa route, elle rencontre un honnête garçon, pauvre comme elle. Ils s'aimaient, il se le disent, le bonheur, malgré la pauvreté, leur sourit. L'avenir leur appartient. Ils vont s'unir. Hélas ! ils avaient compté sans la mauvaise chance et sans les méchants ! Ecoutez un peu, monsieur, écoutez et jugez !

—Un industriel, un millionnaire est père d'une fille unique. Cette fille s'éprend du fiancé de la pauvre enfant élevée à l'hospice ; le millionnaire dit au jeune homme : " Je vous offre la fortune, une grande fortune. Épousez ma fille. " Le jeune homme est un garçon loyal, désintéressé, et d'ailleurs il aime. Il refuse.

—La fille du millionnaire ne se tient pas pour battue, sachant le pouvoir de la richesse. Elle va trouver son humble rival, et lui propose de l'argent, beaucoup d'argent, si elle consent à lui céder son fiancé et à s'en aller loin de France. Naturellement l'offre est repoussée avec le dédain qu'elle mérite. Que font alors le père et la fille, et quel démon conduit ces misérables ? Ils fouillent dans le passé, non de l'orpheline, mais de sa mère ; ils découvrent la flétrissure, et, forts de cette découverte, ils vont trouver le jeune homme et lui crient : " Pauvre fou, malheureux à égle, celle que tu aimes et que tu veux épouser est fille de l'infâme créature qui subit sa peine dans une maison centrale pour avoir commis le crime d'assassinat, et celui qu'elle a tué c'est ton père ! "

LXVI

Jeanne s'interrompit. Elle était haletante. La respiration lui manquait. Au bout d'une seconde elle reprit :

—Vous comprenez, n'est-ce pas, monsieur ? Non seulement le mariage est devenu impossible, mais encore des deux jeunes gens qui s'aimaient on a fait des ennemis. Et ce n'est pas tout ! Après avoir frappé la jeune fille dans son cœur et dans son âme, il fallait la frapper dans son existence matérielle. Une grande maison lui donnait du travail. On alla trouver la maîtresse de cette maison, et, devant la malheureuse enfant, on lui dit : " Cette fille d'une condamnée pour le triple crime d'assassinat, de vol et d'incendie déshonore vos ateliers. Si vous la conservez, vos clientes vont quitter. Ce sera la ruine de votre industrie. Chassez-la ! "

—Et on l'a chassée ! Le désespoir alors s'est emparé d'elle ; sous la violence de ce dernier coup, elle est tombée gravement malade et vient de passer plusieurs jours entre la vie et la mort. La blessure saignante de son cœur ne se cicatrises que si celui qu'elle aimait, qu'elle aime encore, qu'elle aimera toujours, malgré tout, revient à elle. Elle souffre autant que peut souffrir une créature humaine, et vous dites que la loi est impuissante contre les misérables qui martyrisent ainsi une enfant innocente et qui la tuent ! Eh ! bien, si la loi est ainsi, je vous le dis, moi, monsieur, la loi est infâme ! "

Jeanne se tut.

—Mais de qui parlez-vous donc ? demanda Georges, ému, agité, oppressé par le récit qu'il venait d'entendre.

—De qui je parle ! répliqua la porteuse de pain. Je parle de Lucie Fortier.

—Je m'en doutais, je l'avais deviné. Mais a-t-on vraiment fait ce que vous venez de me dire ?

—Votre ami, monsieur Labroue, ne vous a-t-il donc rien raconté ?

—Une séparation douloureuse a eu lieu, je le sais. Mais a-t-on poussé la cruauté jusqu'à faire perdre à Lucie son travail ?

—On l'a poussée jusque-là.

—Oh ! c'est monstrueux !

—Oui, n'est-ce pas, c'est monstrueux ! Et on ne peut pas punir des actes pareils ?

—On peut les flétrir, mais non les punir.

—Ainsi, on arrache à cette enfant la vie avec le travail. On l'assassine en lui prenant son pain, et on ne peut pas rendre responsable les meurtriers ?

—Non, fit Georges, les dents serrées.

—Mais elle se meurt la pauvre Lucie ! Voyons, monsieur, vous êtes jeune, vous devez être bon. Je lis la bonté dans vos yeux. Trouvez quelque chose qui rende à cette enfant le bonheur. Vous êtes l'ami, le meilleur ami de monsieur Lucien, lui-même me l'a dit. Vous êtes le conseiller de monsieur Harmant, je le sais. Vous pouvez les voir tous les deux et les prier d'épargner Lucie. Que mademoiselle Harmant fasse rendre à Lucie la position qu'elle lui a fait perdre ! que monsieur Lucien revienne à elle et lui pardonne une faute qu'elle n'a pas commise, elle sera sauvée. La pauvre enfant n'est point responsable du passé de sa mère, et sa mère d'ailleurs pouvait être innocente. Sauvez-la, monsieur, sauvez-la ! Il me semble que si j'étais à votre place je trouverais un moyen de la sauver.

Georges regardait la porteuse de pain avec une attention dévorante. Il paraissait étudier les lignes de son visage.

—Y a-t-il longtemps que vous connaissez mademoiselle Lucie, madame ? demanda-t-il.

—Non, monsieur.

—Vous vous nommez Lise Perrin, n'est-ce pas ?

—Oui, monsieur, et j'aime Lucie comme si elle était ma fille à moi. Pour la sauver, pour la rendre heureuse, je donnerais sans hésiter mon sang jusqu'à la dernière goutte.

En ce moment, on frappa doucement à la porte du cabinet.

—Entrez, dit l'avocat.

Madeline parut.

—Monsieur, fit-elle, c'est quelqu'un pour monsieur.

—Qui ?

—Monsieur Paul Harmant.

—Lui ! s'écria la porteuse de pain éperdue.

—C'est lui qu'il faut prier, répliqua Georges en prenant Jeanne par la main. C'est à lui qu'il faut demander de laisser vivre l'enfant que vous aimez.

Et il entraîna l'évadée de Clermont dans le salon où se trouvait le faux Paul Harmant. Celui-ci, en voyant apparaître Georges accompagné d'une femme du peuple, fut un peu surpris, mais sa surprise prit des proportions faciles à comprendre lorsque cette femme, qui semblait affolée, se laissa tomber à deux genoux devant lui, la tête basse, les mains étendues et supplantes.

—Qui êtes-vous ? que me voulez-vous ? demanda-t-il.

Ce fut le jeune avocat qui répondit :

—Cette pauvre créature se nomme Lise Perrin, monsieur. Elle a voué une affection profonde, presque maternelle, à une jeune fille qui se meurt de désespoir, et elle est venue ce matin me prier d'intercéder auprès de vous pour sauver cette jeune fille.

Oui, oui, balbutia Jeanne dont les sanglots éclatèrent. Sauvez-la !

En entendant prononcer le nom de Lise Perrin, en écoutant la voix qui venait de parler, le millionnaire sentit une sueur froide perler sur ses tempes. Après vingt-et-un ans écoulés, Jacques Garaud et la veuve de Pierre Fortier se retrouvaient en présence, mais tous les deux si changés qu'ils étaient devenus méconnaissables. En outre l'accent anglais, contracté pendant un long séjour en Amérique, modifiait singulièrement la voix de l'ex-contre-maître.

Jeanne releva la tête et vit à travers un nuage de larmes celui à qui elle demandait le salut de Lucie. La figure pâle de l'industriel, qu'encadraient des cheveux et des favoris presque blancs, n'éveilla dans sa mémoire aucun souvenir. Jacques, lui, du premier coup d'œil cependant retrouva sous les traits flétris de la porteuse de pain le visage de la belle créature qu'autrefois il avait aimée d'un amour de fauve. Il frissonna de la tête aux pieds. Pendant un instant, il se jugea perdu. Il crut que Jeanne allait le reconnaître comme il la reconnaissait, et s'écrier :

—Voilà Jacques Garaud ! Voilà l'assassin de Jules Labroue ! Voilà l'incendiaire d'Alfortville !

Son épouvante fut d'ailleurs de courte durée. Il comprit qu'il courait à sa perte s'il ne tenait résolument tête à l'oragron grondant autour de lui. Reprenant son aplomb habituel, quoique son visage fût livide et ses lèvres tremblantes, il répondit en exagérant encore son accent étranger.

—Intercéder près de moi pour une jeune fille ? La sauver ? Je ne comprends pas. Que signifie cela ?

—Cher monsieur Harmant, dit Georges, il s'agit de Lucie Fortier.

—De Lucie Fortier ? répéta le millionnaire. Eh ! bien, que puis-je faire pour cette enfant qui a le malheur d'être fille d'une mère flétrie par la justice.

—Vous pouvez lui rendre la vie, monsieur ! s'écria Jeanne. Vous avez réduit au désespoir, à la misère, une pauvre créature qui n'est point responsable du crime qu'on impute à sa mère. Vous lui avez pris pour votre fille celui qu'elle aimait, et votre fille lui a enlevé sa seule ressource, le travail ! Lucie frappée en plein cœur, s'éteint lentement. Vous la tuez ! Que vous avait elle fait ? Aviez-vous le droit de fouiller dans le passé de sa mère ; de l'abreuver, elle innocente, d'humiliations et d'outrages ? N'est-ce pas inhumain ? N'est-ce pas cruel ? Votre fille va vivre heureuse et riche, et Lucie va mourir désespérée. C'est trop injuste cela, monsieur, ne le permettez pas ?

Le faux Paul Harmant frissonnait à la fois d'impatience